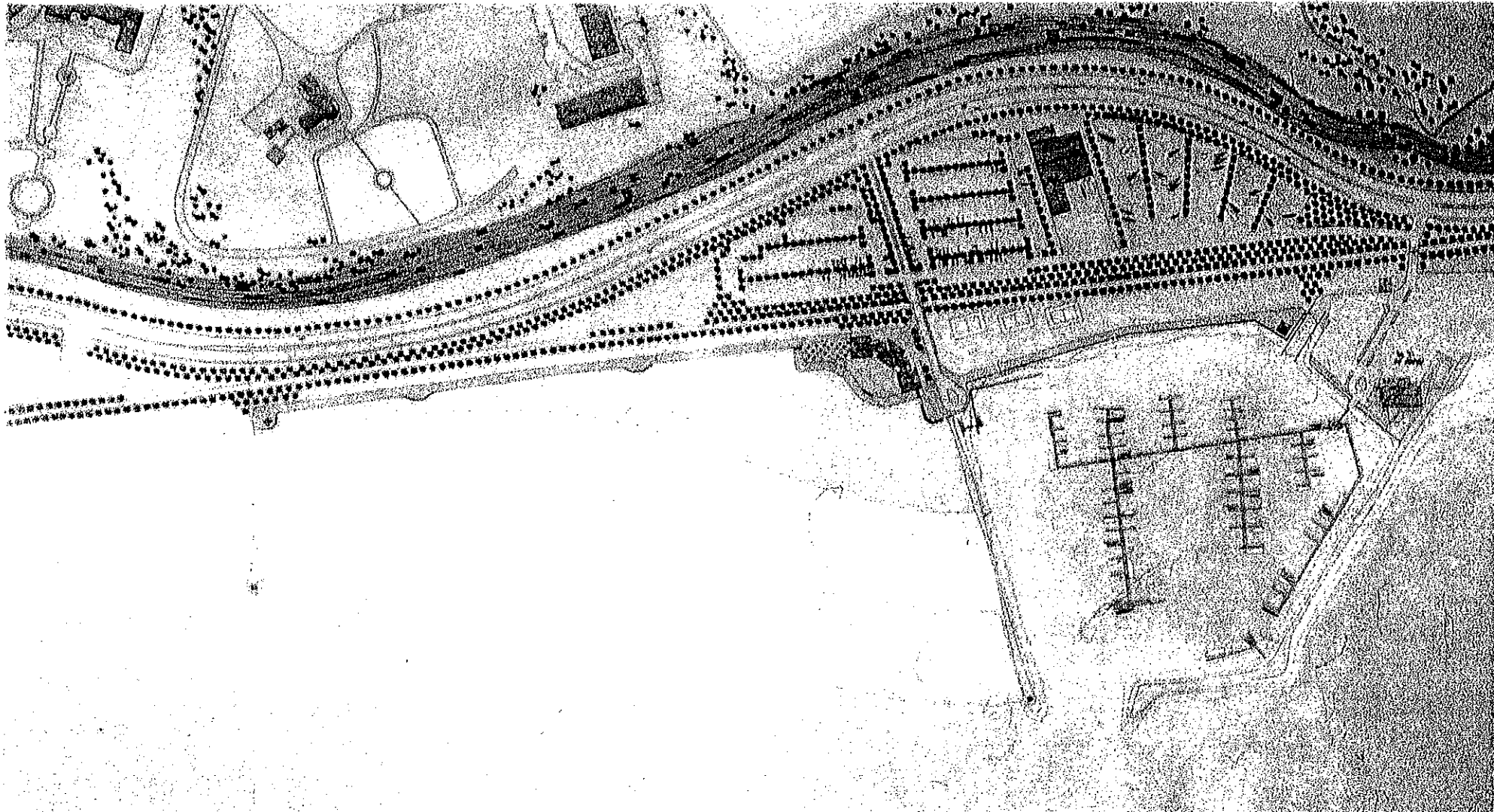




Nos priorités et projets dans le secteur Place Royale-les ponts (suite)

- Plage publique à l'anse au Foulon
Nous recommandons que :
 - l'on tienne compte du plan-image élaboré par la ZIP qui pourrait inspirer l'aménagement d'une future plage. Ce plan propose :
 - l'aménagement d'une arrière-plage, espace de bers et stationnement, espace commun entre le Yacht Club et la plage, bâtiments de services

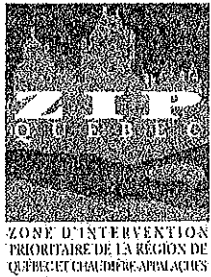


PLAGE PUBLIQUE DE L'ANSE-AU-FOULON



PROJET PLAGE PUBLIQUE DE L'ANSE-AU-FOULON
 COMMUNE DE LA CROIX-VALENTIN
 DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE
 LA PLAGE PUBLIQUE DE L'ANSE-AU-FOULON
 BUREAU D'ARCHITECTURE DE L'ANSE-AU-FOULON

PROJET ARCHITECTURAL ET PAYSAGER
 2004
 1/50
 MAJ 2004



Nos priorités et projets dans le secteur Place Royale-les ponts (suite)

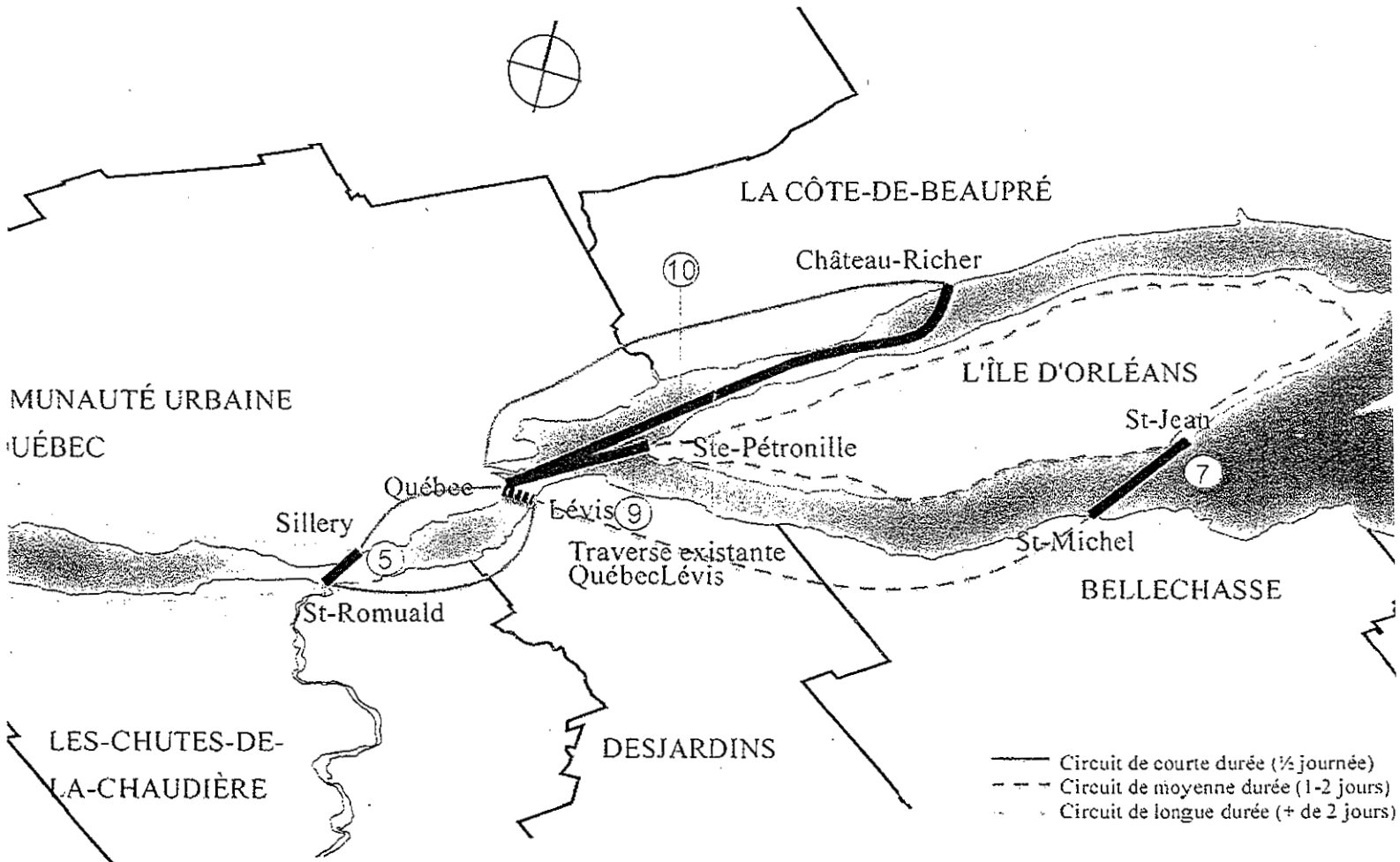
- Liens interrives (navettes fluviales):
que l'on considère la possibilité d'un projet pilote (Quai Irving - St-Romald)
 - basé sur l'étude de la ZIP «Concept global de mise en valeur du fleuve par des liens interrives : navettes fluviales» qui est à l'étape finale de réalisation
 - basé sur un consensus de la table de concertation régionale mise sur pied pour ce projet par la ZIP



ZIP Québec et
Chaudière-Appalaches

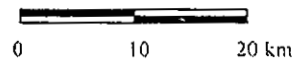
PLAN DE MISE EN VALEUR DU FLEUVE PAR DES LIENS INTERRIVES

3 CONCEPT



- Circuit de courte durée (½ journée)
- - - Circuit de moyenne durée (1-2 jours)
- · · Circuit de longue durée (+ de 2 jours)

Échelle

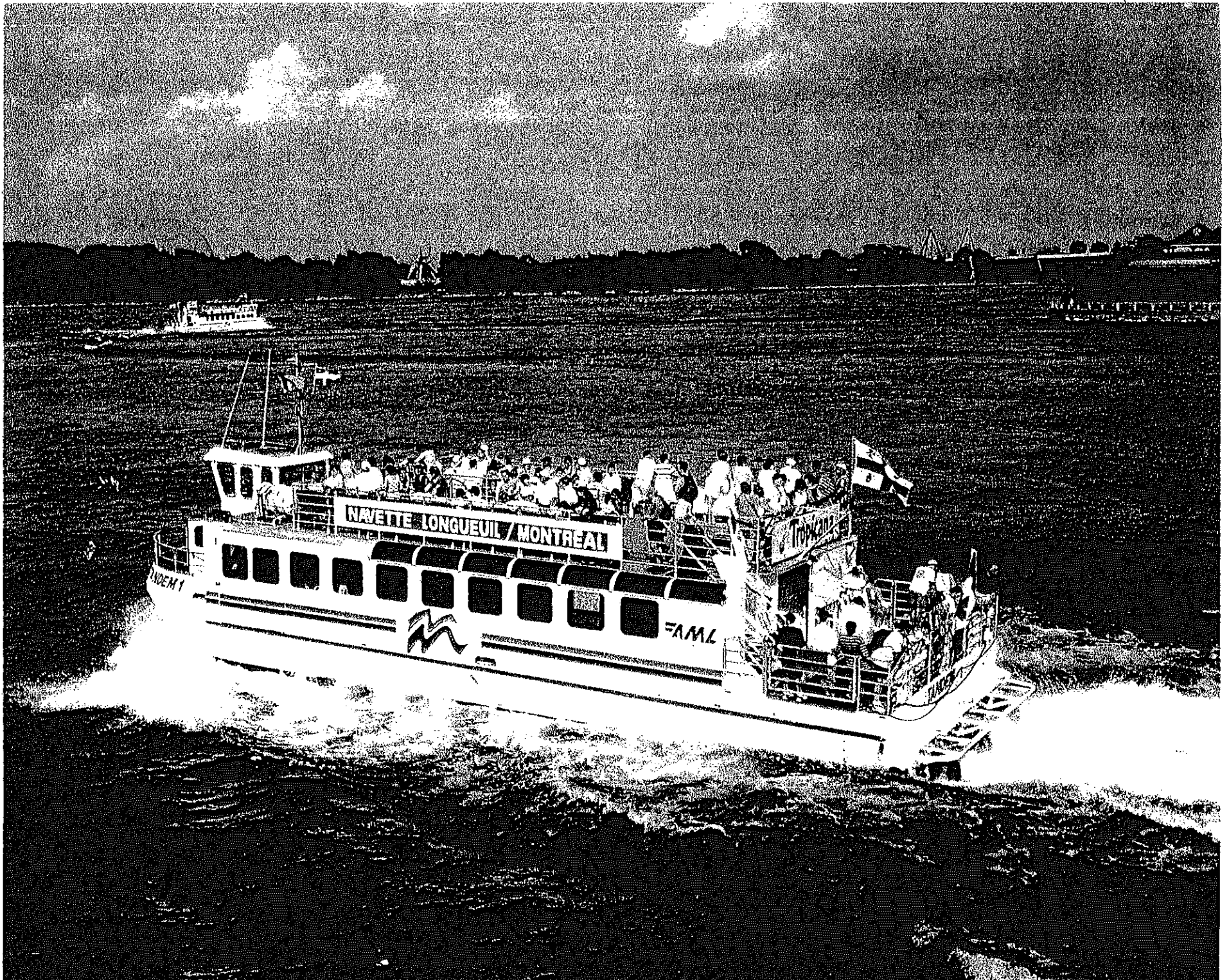


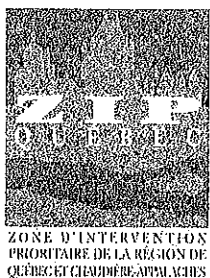
Conseillers
en gestion
récréotouristique

PLANAM

Chantal Prud'Homme

ARCHITECTE PAYSAGISTE





Nos priorités et projets dans le secteur Place Royale - les ponts (suite)

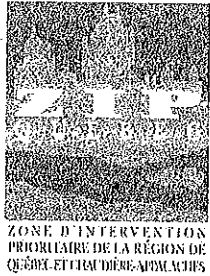
- Parc linéaire du littoral (CUQ)
 - nous recommandons que les intervenants du milieu joignent leurs efforts à la CUQ pour que la piste multifonctionnelle du littoral prévue par la CUQ et qui a déjà fait l'objet de consultations publiques soit réalisée dans les délais prévus



Nos priorités et projets dans le secteur Place Royale - les ponts (suite)

- Préservation des paysages littoraux

«Le fleuve appartient aussi à celui qui le contemple»



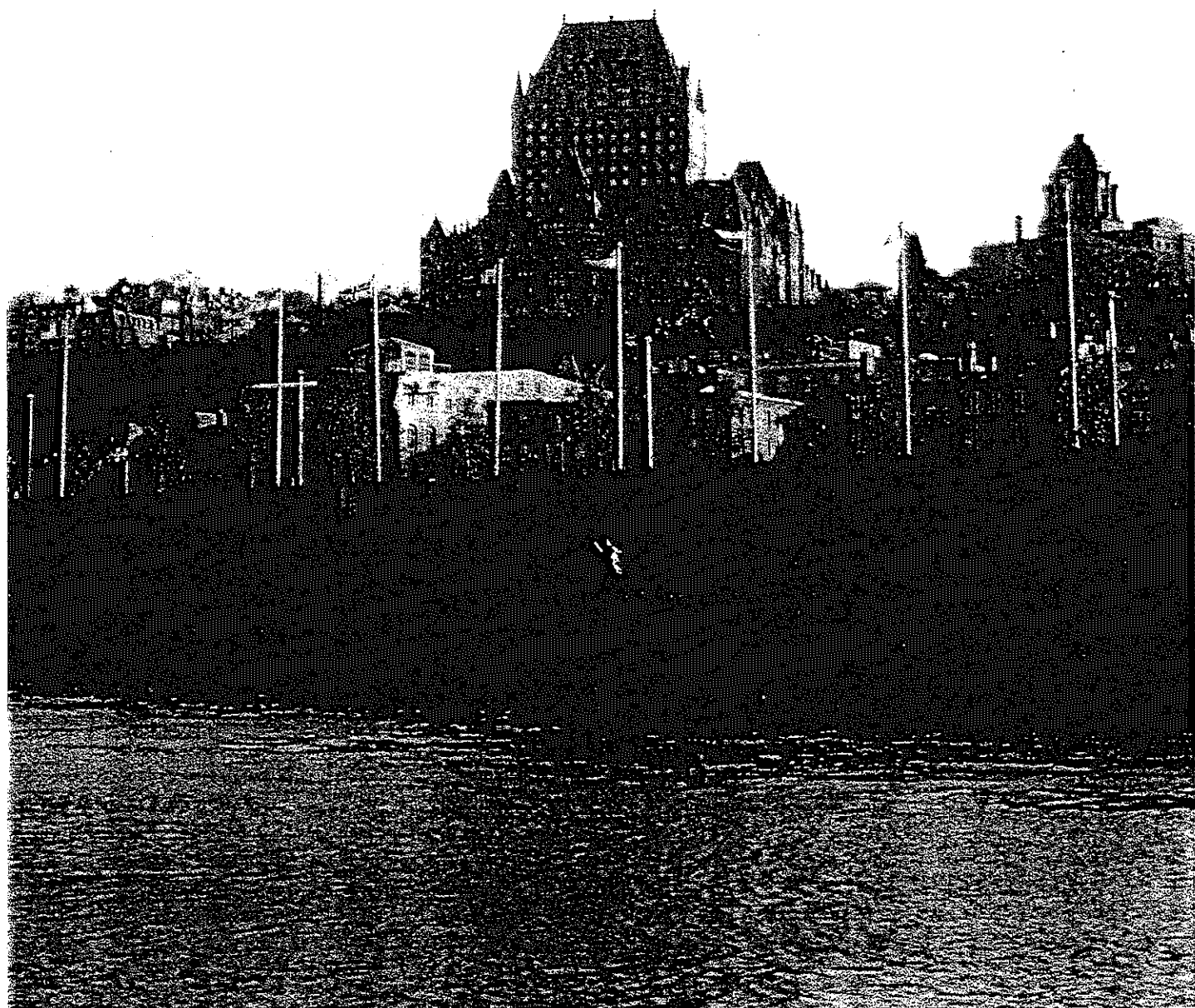
Nos priorités dans le secteur Place Royale-les ponts

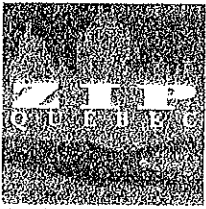
(suite)

-
- Protection et gestion des paysages naturels et bâtis reliés au fleuve
 - Il y a une urgence de dresser l'inventaire des paysages tel que mentionné dans le *PARE* et le considérer comme un outil de gestion :
 - servant de base de sensibilisation et d'implication des communautés dans cet enjeu
 - comme outil de vulgarisation servant de protection des paysages naturels et bâtis



Inventaire, analyse et gestion du paysage des rives du fleuve Saint-Laurent





ZONE D'INTERVENTION
PROBLÈME DE LA RÉGION DE
L'ÉCONOMIE SPÉCIALE

Inventaire, analyse et gestion du paysage des rives du fleuve Saint-Laurent

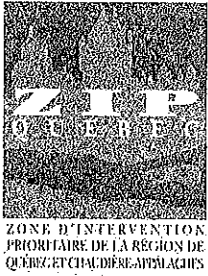




Nos priorités et projets du secteur Place Royale-les ponts

(suite)

-
- Assainissement urbain, pour une réelle accessibilité publique
 - 350 millions \$ investis, mais pas encore de baignade dans le fleuve
 - des millions de \$ investis dans l'aménagement des accès publics, mais pas de baignade dans le fleuve

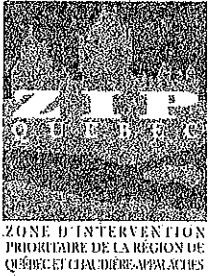


Nos priorités et projets du secteur Place Royale - les ponts (suite)

- Assainissement urbain

Nous demandons que :

- l'on construise les ouvrages de contrôle de débordement des égouts en temps de pluie afin de rentabiliser les investissements consacrés et à venir
- que l'on étudie des solutions alternatives et peu coûteuses de débordement des égouts en identifiant les secteurs de baignade comme prioritaires

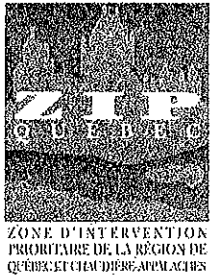


Nos priorités et projets du secteur

(suite)

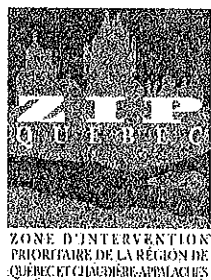
-
- **Assainissement urbain** : de façon spécifique, régler le problème à l'anse au Foulon où des égouts sanitaires y aboutissent encore, car ils ne sont pas raccordés à l'usine de traitement des eaux de la CUQ
 - Remarque : 82% des citoyens sont d'accord pour la poursuite des investissements publics afin de poursuivre l'assainissement du fleuve (selon l'étude des besoins d'usages et d'accès au fleuve de la ZIP)





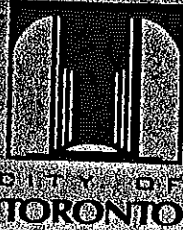
Faire participer les forces vives du milieu dans la réalisation du projet

- Gouvernements
- Milieu municipal
- Groupes de citoyens et
environnementaux
- Corporations privées
- Comité ZIP de Québec et Chaudière
Appalaches



Pour un réel accès public: l'implication des citoyens

-
- Faire participer le citoyen à chaque étape de réalisation du projet
 - Cette consultation publique est un début
 - Rendre accessible des documents techniques dans un langage accessible à tous
 - Afficher, par exemple, le plan d'aménagement dans des endroits stratégiques et s'assurer de tenir compte des propositions des citoyens



Public Works
and
the Environment

Chester Springs Marsh

Bringing back wetlands to the Don River Valley
For information call 392-0401

Design by:
Harrington and Hoyt Ltd. in association with Cumming, Coburn
Ltd. and Macivro Consultants Inc.

Contractor:
Sun Sproul Exterior Design Inc.

Managed by:
City of Toronto Department of Public Works and the Environment

Steering Committee:
City of Toronto Departments of Public Works and the
Environment, Planning and Development, Parks and Recreation,
and Public Health

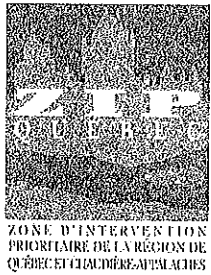
Metropolitan Toronto Parks and Culture Department
Metropolitan Toronto and Region Conservation Authority
Task Force to Bring Back the Don

Construction funding:
Canada/Ontario Infrastructure Works Program
Environment Canada Great Lakes 2000 Cleanup Fund

Design funding:
Environment Canada Great Lakes 2000 Cleanup Fund
Friends of the Environment Foundation
Ontario Ministry of Natural Resources
Metropolitan Toronto and Region Conservation Authority
Mountain Equipment Co-op
DVR Group Ltd.
Branksome Hall Gala Club
various private donors

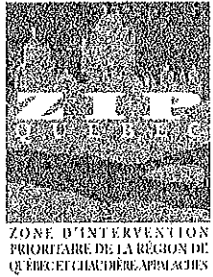
A project initiated by the Task Force to Bring Back the Don

During the construction of Chester Springs Marsh every effort will be made to minimize the impact on the environment of
the Lower Don River Valley.



Pour un réel accès public : miser sur la concertation et le consensus

- Nécessité d'asseoir les acteurs principaux à la même table de concertation (exemple : tables de concertation mises sur pied par la ZIP)
- Nécessité de réaliser en priorité les secteurs ayant obtenu un consensus



Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques

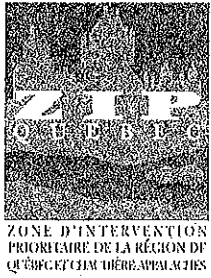
- Vision globale en tenant compte de tous les enjeux
- Penser aussi à l'entretien des espaces et à leur pérennité (donc implication du milieu et des citoyens dès le début du processus)



Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques

(suite)

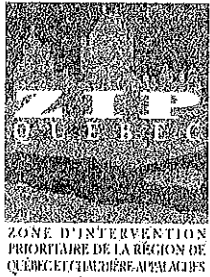
-
- Miser sur les aménagements souhaités (étude ZIP)
 - piques-niques-91%
 - randonnées pédestres-90%
 - vélo-82%
 - interprétation de la nature-79%
 - baignade-70%
 - activités nautiques-66%
 - pêche-50%



Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques

(suite)

- Favoriser l'accessibilité publique à toutes les clientèles : cyclistes, piétons, ...
- Adapter les voies de circulation environnantes afin
 - d'accéder au fleuve en toute sécurité
 - de lever les barrières à l'accessibilité
- Intégrer les différents projets en cours ainsi que la piste du littorale de la CUQ



Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques

(suite)

-
- Miser sur des aménagements simples et peu coûteux (ex. : parc St-Antoine, le parc Notre-Dame-de-la Garde — halte Champlain)
 - Utiliser des techniques de génie-végétale pour les berges enrochées en mettant l'accent sur les sites réellement accessibles au public afin de rentabiliser l'investissement des fonds publics (ex : halte Champlain, anse au Foulon et terrains Irving)

«ACCÈS ET VITRINE SUR LE FLEUVE»
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

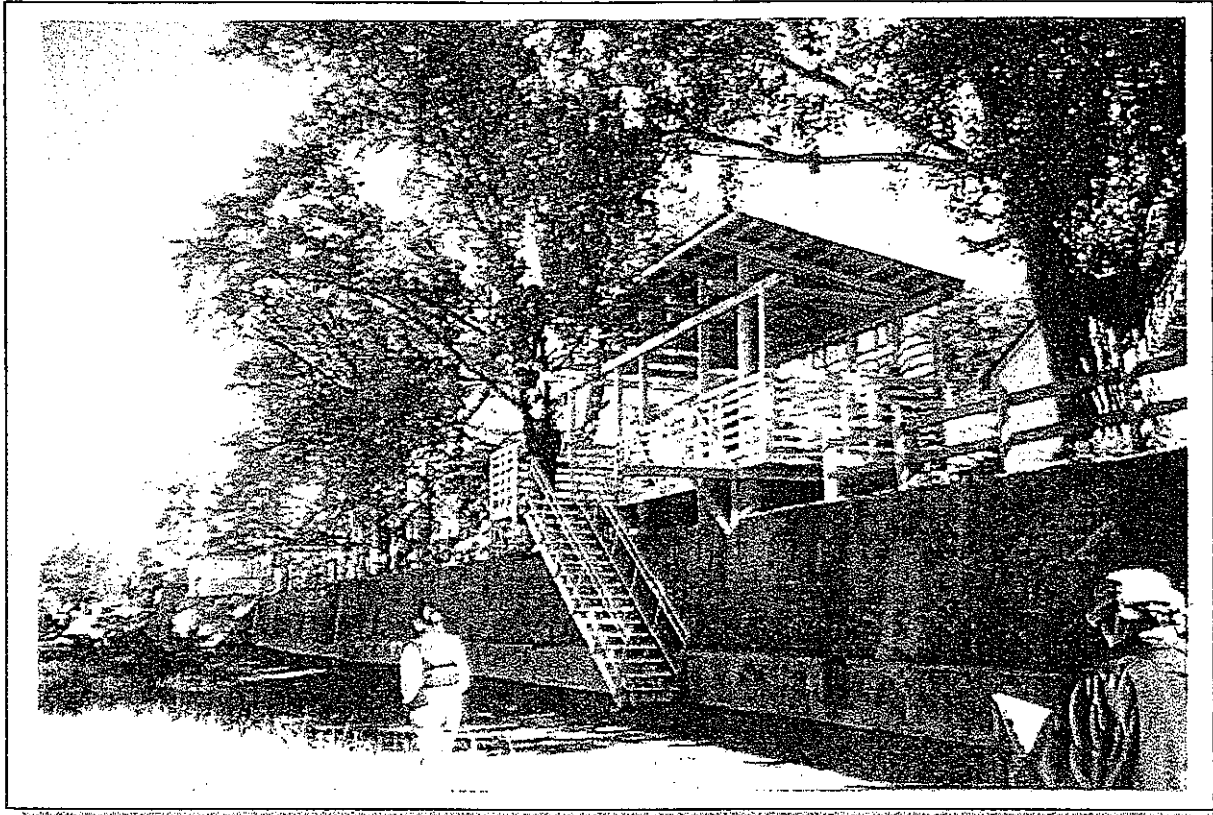


Photo : Bph

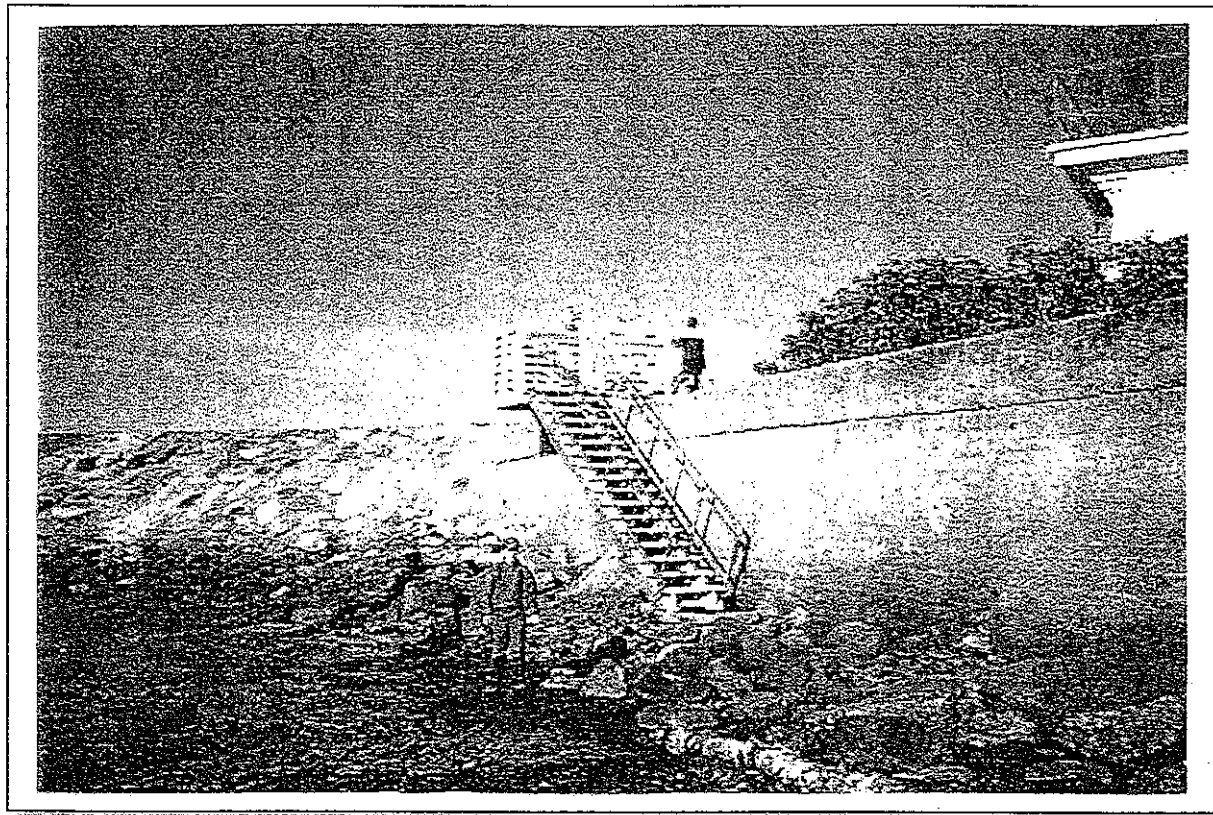


Photo : Bph

« ACCÈS ET VITRINE SUR LE FLEUVE »
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

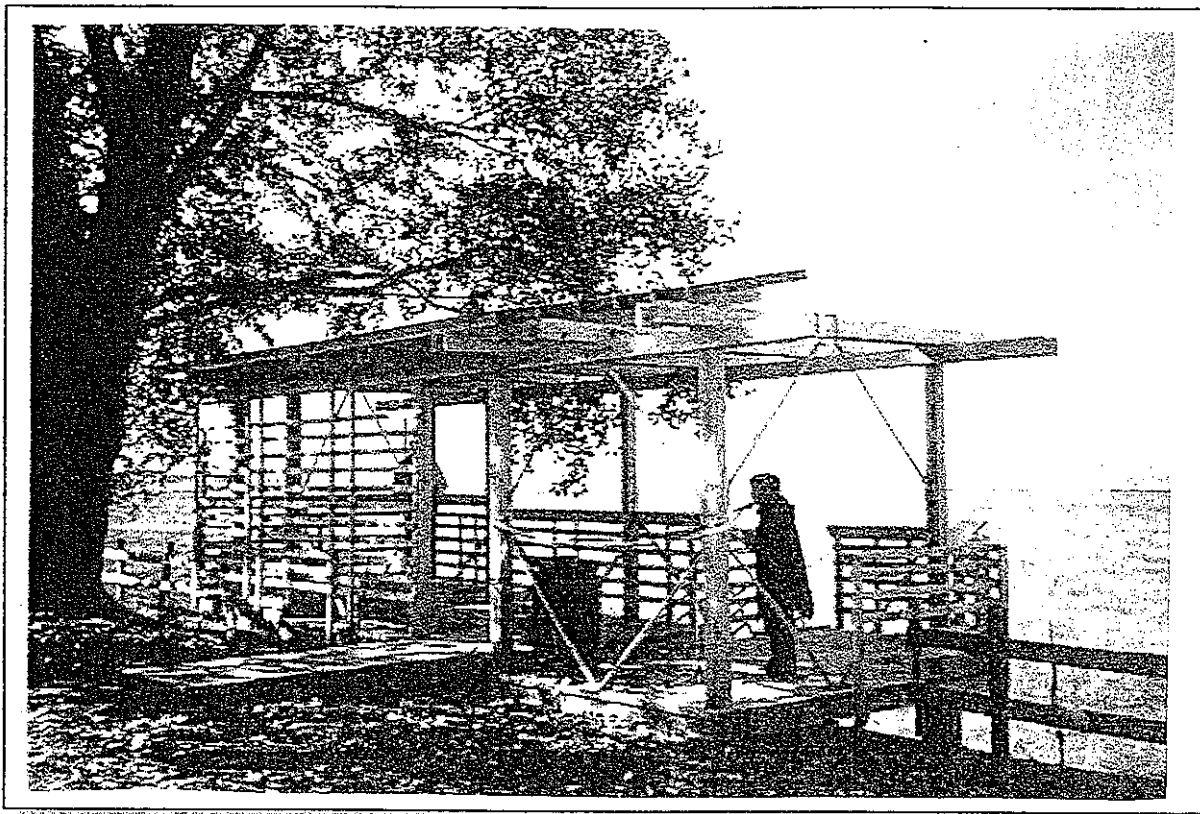


Photo : Bph

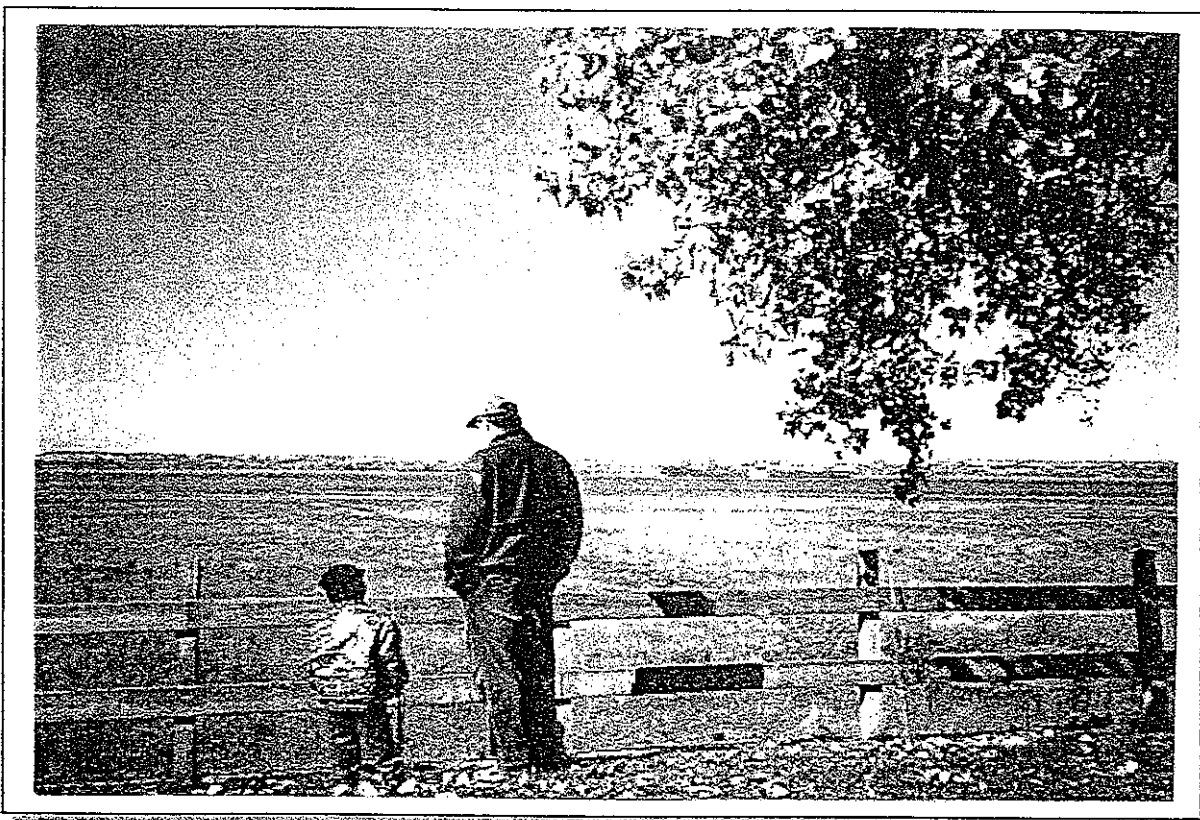
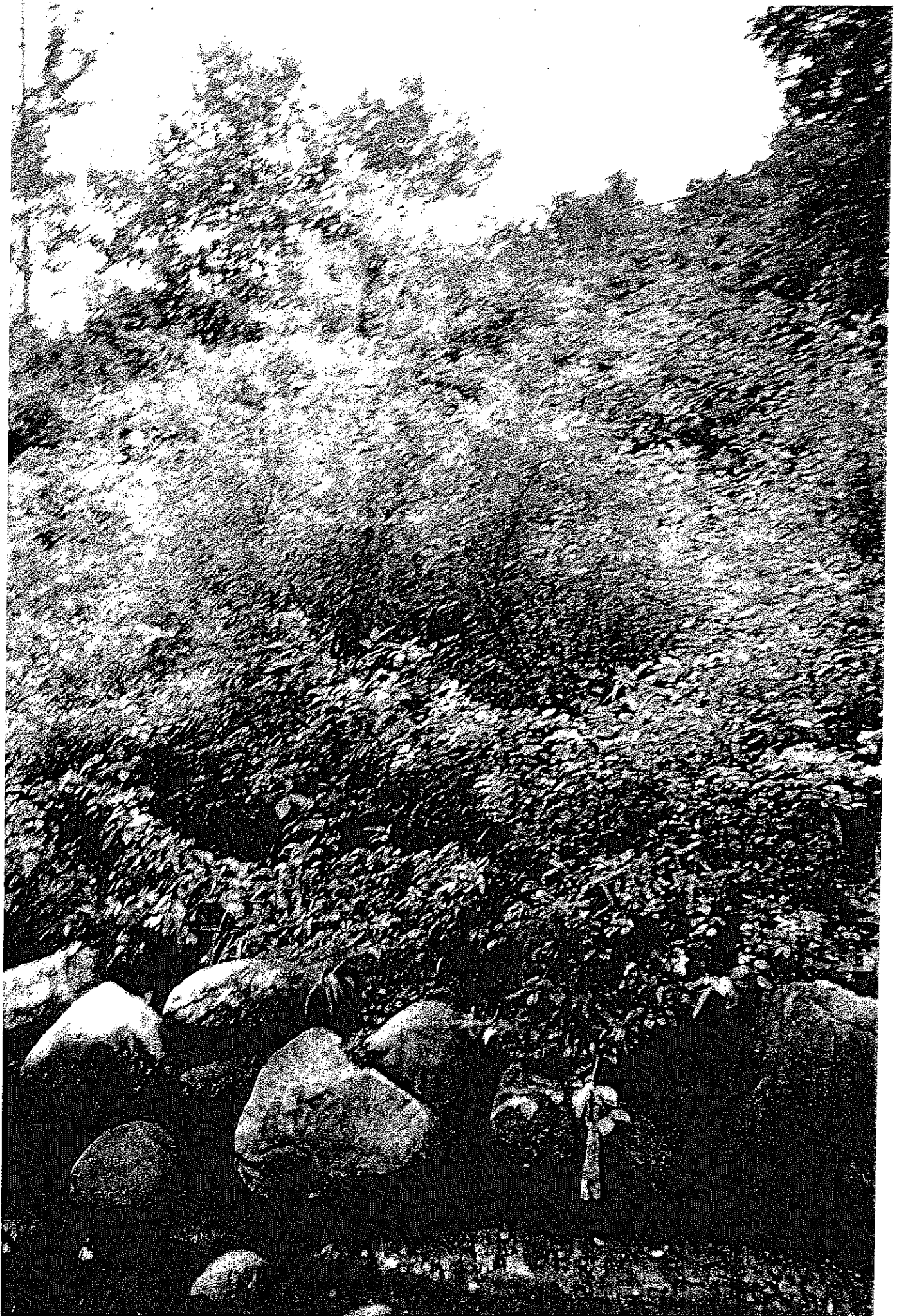
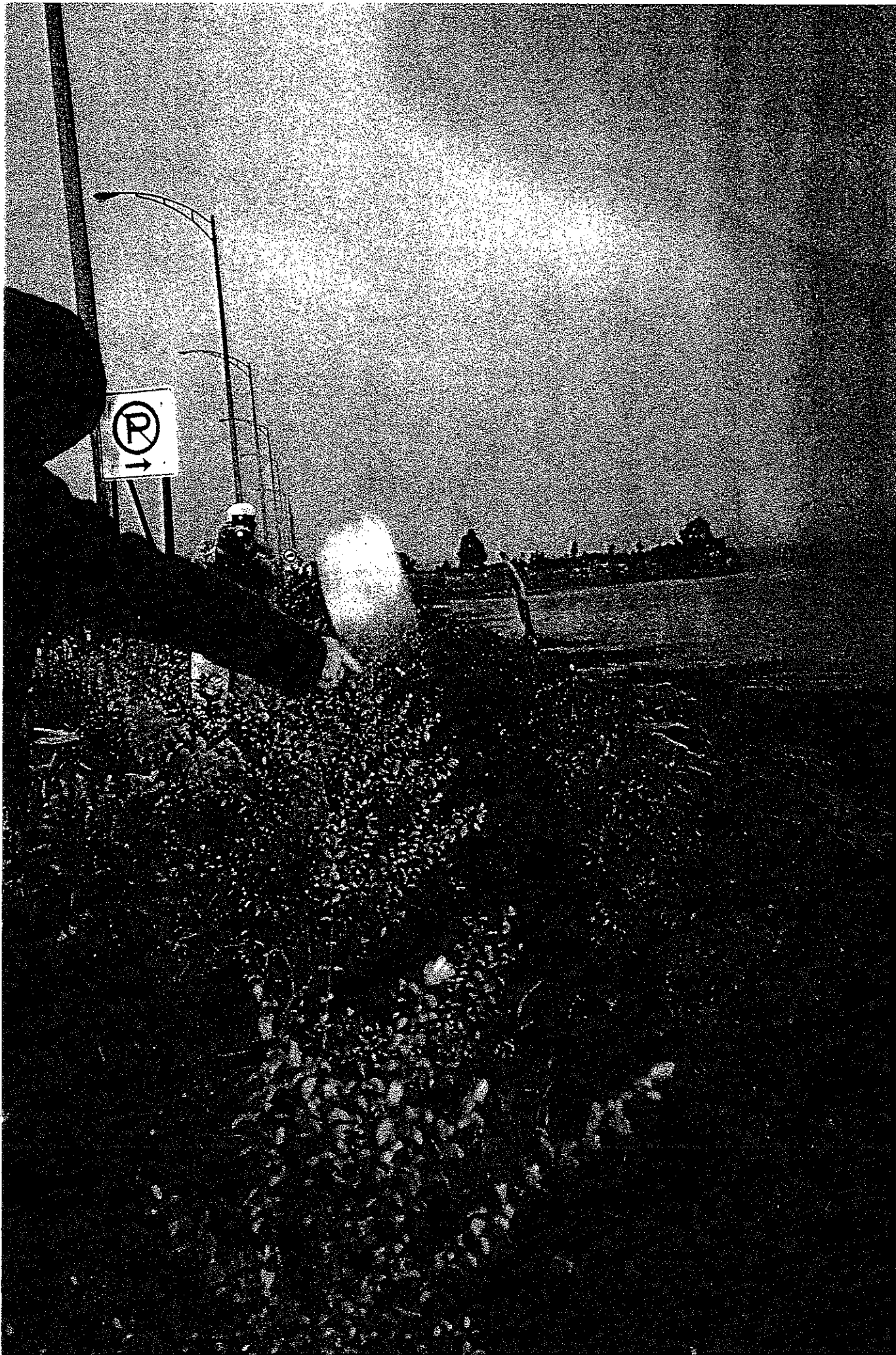


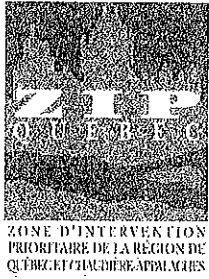
Photo : Bph







62



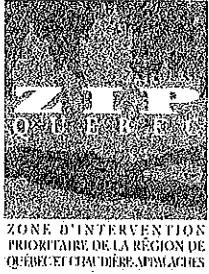
Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques (suite)

- Protéger la vue sur le fleuve
- Mettre une signalisation adéquate pour indiquer l'accès au fleuve
- Miser sur des espaces animés et fréquentés jour et nuit avec équipements servant aussi pour le quartier
- Tenir compte de la nordicité en s'inspirant d'exemples d'ici et d'ailleurs



Nos principes d'aménagement basés sur nos consultations publiques (suite)

- Favoriser des aménagements pour des activités en relation avec le fleuve
- Miser sur un aménagement qui respecte la diversité et l'aspect historique de chaque localité



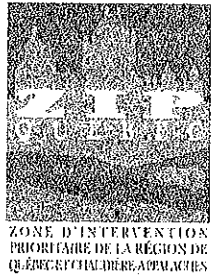
Conclusion : pour un réel accès public

- Approche et vision globale
- Concertation et consensus
- Implication du citoyen et du milieu du début jusqu'à la fin de la réalisation du projet
- Tenir compte des projets en cours et de nos projets présentés émanant de consultations publiques et de l'implication du milieu en leur donnant un réel appui
- Aménagements simples et peu coûteux
- Rentabiliser les fonds en terminant l'assainissement urbain afin de favoriser la baignade



Conclusion: L'accessibilité au fleuve, une nécessité

- La question de l'accès public au fleuve est fondamentale; en étant plus proche du Saint-Laurent, on l'aime davantage et on le protège davantage



Conclusion : un Fleuve majestueux

- Le fleuve a toujours été la voie du développement social, culturel, économique, historique, la porte d'entrée, le parcours d'honneur... C'est l'épine dorsale du Québec.



Conclusion :

Un Fleuve majestueux (suite)

- Il faut donc transformer nos berges en promenade répondant aux besoins des citoyens.



TITRES DES DOCUMENTS DE LA ZIP

- **Le développement de la région de Québec et l'aménagement du fleuve et de ses abords, une responsabilité de toutes et de tous**
- **Actes du forum : Un fleuve en héritage - Bilan environnemental et priorités d'actions**
- **Inventaire et caractérisation des accès publics au fleuve sur le territoire de la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches**
- **Création d'une plage publique à l'anse au Foulon**
- **Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) du secteur Québec-Lévis**
- **Étude sur les besoins d'usages et d'accès au fleuve Saint-Laurent – Données sur la population pour l'année 1998**
- **Actes du forum : Un fleuve de nature et de culture – Bilan environnemental et priorités d'actions**
- **Le marais du secteur nord de l'Île d'Orléans : Éléments d'inventaire et perspectives de conservation et de mise en valeur**